

PATENT ASSIGNMENT

Electronic Version v1.1
 Stylesheet Version v1.1

SUBMISSION TYPE:	NEW ASSIGNMENT
NATURE OF CONVEYANCE:	CHANGE OF NAME
CONVEYING PARTY DATA	
Name	Execution Date
Alcatel	11/30/2006
RECEIVING PARTY DATA	
Name:	Alcatel Lucent
Street Address:	3, AVENUE OCTAVE GREARD
City:	PARIS
State/Country:	FRANCE
Postal Code:	75007
PROPERTY NUMBERS Total: 1	
Property Type	Number
Patent Number:	6006306
CORRESPONDENCE DATA	
Fax Number:	
<i>Correspondence will be sent via US Mail when the fax attempt is unsuccessful.</i>	
Phone:	908-582-7109
Email:	Mary.Poremba@alcatel-lucent.com
Correspondent Name:	Docket Administrator
Address Line 1:	600-700 Mountain Avenue
Address Line 2:	Room 3B-212F
Address Line 4:	Murray Hill, NEW JERSEY 07974-0636
ATTORNEY DOCKET NUMBER:	USP6006306 - ASGN #3
NAME OF SUBMITTER:	Gregory J. Murgia
Total Attachments: 12 source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page1.tif source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page2.tif source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page3.tif source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page4.tif	

CH \$40.00 6006306

source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page5.tif
source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page6.tif
source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page7.tif
source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page8.tif
source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page9.tif
source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page10.tif
source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page11.tif
source=NameChange_withTranslation_Alcatel-to-AlcatelLucent-30Nov2006#page12.tif

Le Président remercie les administrateurs de leur présence à ce conseil et leur demande de bien vouloir excuser l'absence de M. Jean-Cyril Spinetta.

Le conseil, réunissant la présence effective de plus de la moitié de ses membres, peut valablement délibérer.

2. CLOSING DE L'OPERATION LUCENT

CONSTATATION DE L'ENTREE EN VIGUEUR DES STATUTS

Il est rappelé que l'assemblée générale réunie le 7 septembre 2006, a procédé, au terme de la trentième résolution, à la modification, sous la condition suspensive de la réalisation de l'Opération conformément aux termes du Merger Agreement, de certaines dispositions statutaires ayant vocation à s'appliquer uniquement pendant la période d'intégration des équipes formant le nouveau groupe, et d'autres dispositions ayant vocation à durer au-delà de cette période initiale de transition.

Le conseil d'administration constate l'entrée en vigueur à compter de ce jour des nouvelles dispositions statutaires ainsi qu'il suit et l'adoption des nouveaux statuts tels qu'annexés ci-après :

- la nouvelle dénomination sociale « Alcatel Lucent » (article 3) ;
- la suppression des dispositions relatives au régime spécifique d'élection de deux administrateurs sur proposition d'un fonds commun de placement réservé aux salariés (article 12) ;
- la suppression des dispositions prévoyant des durées de mandat échelonnées (article 13), ;
- la modification de la disposition fixant la limite d'âge des fonctions de Président du conseil d'administration à soixante-dix ans quand il n'exerce pas également les fonctions de Directeur Général, pour la remplacer par le régime « de droit commun » applicable à tous les administrateurs (article 13 et article 18) ;
- l'élection obligatoire de deux censeurs assurant la représentation des actionnaires salariés, exerçant un mandat de deux ans (article 14) ;
- la nécessité d'une consultation du Directeur Général pour la fixation du lieu des réunions du conseil d'administration, qui reste naturellement une prérogative de son Président (article 15) ;
- la suppression de la disposition donnant au Président de séance du conseil d'administration voix prépondérante en cas de partage des voix (article 15).

Disposition applicable pendant un an :

- la nécessité de réunir la majorité des deux tiers des membres du conseil d'administration en fonction aux fins de coopter (sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale) de nouveaux administrateurs dans les cas prévus par la loi de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateurs (article 12).

Dispositions applicables pendant trois ans :

- la nécessité de réunir la majorité des deux tiers des membres du conseil d'administration en fonction aux fins de décider de remettre en cause le régime de dissociation des fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur Général (article 16) ;
- la nécessité de réunir la majorité des deux tiers des membres du conseil d'administration en fonction aux fins de nommer et de révoquer le Président du conseil d'administration et le Directeur Général (article 17).

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuvé, séance tenante, le texte de la présente délibération qui pourra, en conséquence, être intégralement repris sans modification dans le procès-verbal des délibérations du présent conseil d'administration ou dans tout extrait qui pourrait être délivré dès l'issue du présent conseil.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucun administrateur ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures 30.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un administrateur.

Le Président

Un administrateur

CERTIFIÉ CONFORME

P. [Signature]

[Name Change - Alcatel to Alcatel Lucent 11-30-2006]

Job No.: 451-122700

Ref.: Name Change - Alcatel to Alcatel Lucent 11-30-2006

Translated from French by the McElroy Translation Company

800-531-9977

customerservice@mcelroytranslation.com

Alcatel Lucent
 Joint-Stock Company with a capital of € 4 618 682 740
 Registered office: 54, rue La Boétie - 75008 Paris
 542 019 096 RCS Paris

EXCERPT
 FROM THE MINUTES OF THE PROCEEDINGS
 OF THE ADMINISTRATIVE BOARD OF NOVEMBER 30, 2006

In the year two thousand six,
 November 30,
 at four p.m.,

The administrative board of the company Alcatel met at the registered office at 54 rue La Boétie, 75008 Paris, upon convocation by e-mail and letter dated November 22, 2006, sent to the administrators.

The meeting is presided over by Mr. Serge Tchuruk, and the secretariat functions are ensured by Mr. Pascal Durand-Barthez.

The following are present and initialed the attendance sheet

Mr.	Serge Tchuruk	Chairman of the administrative board
Mrs.	Patricia F. Russo	CEO
Messrs.	Daniel Bernard	Administrator
	Frank Blount	Administrator
	Jozef Cornu	Administrator
Mrs.	Linnet F. Deily	Administrator
Messrs.	Robert E. Denham	Administrator
	Jean-Pierre Halbron	Administrator
	Edward Hagenlocker	Administrator
Lady	Sylvia Jay (after cooption)	Administrator
Messrs.	Karl J. Krapek	Administrator
	Daniel Lebègue	Administrator
	Henry B. Schacht	Administrator

functions of Director General, to replace it by the "ordinary law" regime applicable to all administrators (Article 13 and Article 18);

- the obligatory election of two auditors ensuring the representation of the salaried shareholders, serving a term of two years (Article 14);

- the need for a consultation of the Director General for the selection of the site of the meetings of the administrative board, which remains naturally a prerogative of its Chairman (Article 15);

- the elimination of the provision giving the Chairperson of the meeting the deciding vote in the case of a tie (Article 15).

Provision applicable for one year:

- the need to convene the majority of the two-thirds of the serving members of the administrative board for the purposes of coopting (subject to approval by the next general meeting) new administrators in the cases provided by the law on vacancy due to death or resignation of one or more seats of administrators (Article 12).

Provisions applicable for three years:

- the requirement to convene the majority of two-thirds of the serving members of the administrative board for the purposes of deciding to challenge again the regime of separation of the duties of president of the administrative board and of director general (Article 16);

- the requirement to convene the majority of two-thirds of the serving members of the administrative board for the purposes of appointing and dismissing the Chairman of the administrative board and the Director General (Article 17).

The administrative board, after due consideration, immediately approves the text of the present proceedings which can thus be transferred without modification to the minutes of the proceedings of the present administrative board or in any excerpt that may be issued after the present meeting ends.



Nothing else remaining on the agenda, and no other administrator requesting the floor, the meeting is adjourned at 4:30 p.m.

The present minutes covering everything that was drawn up above were signed, after reading, by the Chairman and an administrator.

The Chairman

An administrator

[stamp:] COPY CERTIFIED TO BE AUTHENTIC

[signature]

CERTIFICATE OF TRANSLATION

August 27, 2009

I, François Lux, hereby certify that I am competent in both English and French languages.

I further certify that the translation of Name Change - Alcatel to Alcatel Lucent 11-30-2006 from the French language into the English language is accurate and correct to the best of my knowledge and proficiency.



François Lux
Professional Translator

August 27, 2009

Re: 451-122700

To Whom It May Concern:

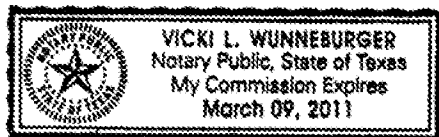
This is to certify that a professional translator on our staff who is skilled in the French language translated "Name Change - Alcatel to Alcatel Lucent 11-30-2006" from French into English.

We certify that the English translation conforms essentially to the original French language.

Kim Vitray

Kim Vitray
Operations Manager

Subscribed and sworn to before me this 27th day of August, 2009.



Vicki L. Wunneburger

Vicki Wunneburger
Notary Public

M2 **COISA**
N°1882'01

DECLARATION DE MODIFICATION

547 1809 - 6476

RESERVE AU CFE M.GUID.B.E.F.H.17
Déclaration n°
reçue le 07553 9633548

PERSONNE MORALE

- Dénomination, forme juridique, capital
- Transfert du siège
- Prise d'activité d'une société créée sans activité
- GIE
- Déclaration relative à un établissement : (ouverture, modification, transfert, mise en location gérance, fermeture)
- Cessation totale d'activité sans disparition de la personne morale
- Reprise d'activité
- Dissolution
- Autre

REPLIR DANS TOUS LES CAS les cadres n° 1, 2, 17, 18 ET LES MENTIONS NOUVELLES OU MODIFIEES en indiquant la date de l'événement.

RAPPEL D'IDENTIFICATION AVANT MODIFICATION

N° UNIQUE D'IDENTIFICATION 547 21 91 916
 IMMATRICULATION AU RCS DU GREFFE DE PARIS
 AU RM DANS LE DEPT. DE _____
 Greffe(s) du ou des immatriculation(s) secondaire(s) _____

Dénomination / Sigle ALCATEL LUCENT
 Forme Juridique SA
 Siège ou 1er établissement en France pour les sociétés étrangères :
 (es. nat. n. voie local. 54 RUE LA BOETIE
 Code Postal 75 010 81 Commune PARIS

Designation du centre des impôts où ont été déposées les dernières déclarations de résultats et de TVA

DECLARATION RELATIVE A LA MODIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Date _____

DENOMINATION _____
 Sigle _____

Forme juridique _____
 Société réduite à un associé unique

Durée de la personne morale _____
 Date de clôture de l'exercice social _____

Nom commercial _____

Capital : montant, unité monétaire _____
 Si capital variable : Montant minimum _____

Continuation de la société malgré un acte noté à la suite du capital social
 Reconstitution des capitaux propres

Indiquer le liquidateur au cadre 18. Dans le cas de rétablissement d'un établissement, remplir cadre 19
 Nom du journal d'annonces légales _____ Date de parution _____
 Adresse de liquidation : siège adresse du liquidateur autre _____

LE CHIEF DE DEPARTEMENT
 DIENP
 25 JUN 2008
 5476

DECLARATION RELATIVE A UN ETABLISSEMENT

Cette demande concerne UNE OUVERTURE UNE MODIFICATION UN TRANSFERT UNE MISE EN LOCATION GERANCE UNE FERMETURE

Date _____

ETABLISSEMENT TRANSFERE OU FERME

(17) (0) (5) (2) (0) (1) (0) ANCIEN ETABLISSEMENT : Siège Etablissement principal
 Siège-Etablissement principal Etablissement secondaire Premier établissement en France d'une société étrangère

Adresse : (es. nat. n. voie local. (S' il diffère de celle du cadre 2) _____

Code postal _____ Commune _____

POUR UN TRANSFERT : Destination Fermé Vendu Autre _____
 Si maintien d'une activité, de ce fait, l'établissement est : Siège Principal Secondaire

POUR UNE FERMETURE : Destination Supprimé Vendu Autre _____
 Si cessation d'emploi de tout salarié : date _____

ETABLISSEMENT CREE OU MODIFIE

Date _____

(1) (7) (0) (5) (2) (0) (1) (0) ADRESSE : (es. nat. n. voie local. n. voie local) 3 AVENUE OCTAVE GRIBARD

Code postal 75 010 71 Commune PARIS

Contrat de domiciliation : Nom du domiciliaire _____

N° unique d'identification _____

POUR UN ETABLISSEMENT MODIFIE : Présence de salariés oui non
 Il devient : Principal Secondaire (seulement si changement de nature)

POUR UN ETABLISSEMENT CREE : Siège Siège-Etablissement principal
 Etablissement principal Etablissement secondaire, dans ce cas, est-il permanent
 et dirigé par une personne ayant le pouvoir de lier des rapports juridiques avec les tiers oui non

Etre tenu responsable en cas de fausses déclarations pour les déclarations de résultats et de TVA

71051201301 ACTIVITE : Permanente Saisonnière / Ambulante

Activité(s) exercée(s) : **TOUTES OPERATIONS CONCERNANT LES INDUSTRIES ELECTRIQUES ELECTRONIQUES OU CONNEXES**

Parmi ces activités, indiquer la plus importante : _____

Pour celle-ci, préciser sa nature en ne cochant qu'une seule case :

Sa nature : Comm. de détail Transport Services Import export
 Comm. de gros ou interméd. du com. Fabrication, production Profession libérale
 Loc. meubles Montage, installation Réparation Bât. travaux publics
 Extraction Autre : _____

Son lieu d'exercice : Magasin (surface : m²) Bureau, cabinet Sur marché
 En clientèle Usine Atelier Dépôt, entrepôt
 Sur chantier Mme, cabinet Autre : _____

L'activité principale de cet établissement devient-elle l'activité principale de l'entreprise ? oui non

En cas de modification d'activité, elle résulte d'une :
 acquisition d'activité suspension partielle d'activité par : Dispensation Verse Registre par le propriétaire Autre

Enseigne : _____

ORIGINE POUR UN FONDS DE COMMERCE OU ARTISANAL :

Création, passez directement au cadre suivant
 Achat Prise en location-gérance Autre

Précédent exploitant : n° unique d'identification : _____

Nom de naissance / Dénomination : _____

Nom d'usage : _____ Prénoms : _____

Achat, apport : Journal d'annonces légales, date de parution : _____

Nom du journal : _____

Location-gérance : contrat du _____ au _____

Renouvellement par tacite reconduction oui non

Loueur du fonds : si différent du précédent exploitant

Nom de naissance / Dénomination : _____

Nom d'usage : _____ Prénoms : _____

Domicile / Siège : _____

Code postal : _____ Commune : _____

EFFECTIF SALARIE de l'établissement créé : _____ Date d'embauche du 1er salarié : _____

Total effectif salarié de l'entreprise : _____ dont : _____ apprentis _____ VRP

FONDS DONNE EN LOCATION-GERANCE

MISE EN LOCATION-GERANCE Totale du fonds Une partie du fonds, laquelle : _____ Salariés présents dans l'établissement oui non

Adresse : No., Bd., n° de route : _____ Code postal : _____ Commune : _____

Etablissement Principal Secondaire Locataire-gérant : nom, prénoms/dénomination : _____

POUR LA SARL DECLARATION SOCIALE à compléter par le gérant majoritaire - associé unique

LA NATURE DE LA GERANCE EST MODIFIEE oui non Si oui, elle devient :
 MINORITAIRE/EGALITAIRE une société est associée
 MAJORITAIRE; si le conjoint est associé, il participe à l'activité sans être rémunéré oui non

Si gérant majoritaire partant ou modifié : N° SS : _____
 Caisse d'assurance maladie TNS : _____ Dept. : _____
 Caisse de retraite : _____

DECLARATION RELATIVE AU DIRIGEANT (suite sur intercalaire) à compléter pour les associés indéfiniment et définitivement responsables

POUR DECLARATION DE MODIFICATION : 0110161201101 Nouveau Partant Article 156a
 Modification situation personnelle Modification qualité

QUALITE : **ADMINISTRATEUR**

Pour les sociétés commerciales, l'intéressé peut-il engager seul la société ? oui non

Nom de naissance : **EXCO**

Nom d'usage : _____ Prénom : **CARLA**

Né(e) le : **21/01/2009** à **VERONA 099 ITALIE** Nationalité : **italie**

Dénomination, forme juridique : _____

Domicile / Siège : **STRADA CATELLANA N. 30/A**

Code postal : **37120** Commune : **VERONA ITALIE**

Pour une personne morale, lieu et n° d'immatriculation : _____

REPRESENTANT DE LA PERSONNE MORALE DIRIGEANTE (seulement lorsqu'un texte le prévoit).
 Pour modification du représentant Nouveau Partant simple texte Modification situation personnelle

Nom de naissance : _____

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à _____ Nationalité : _____

Domicile : _____

Code postal : _____ Commune : _____

PARTANT Nom de naissance, d'usage, prénom / dénomination et prénom d'usage : _____

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

OBSERVATIONS : _____

Adresse de correspondance Déclarée au cadre n° 9 Autre _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone(s) : _____

Fax / e-mail : _____

Le présent document constitue une demande de modification au RCS; le cas échéant au RM, et vaut déclaration aux services fiscaux, aux organismes de sécurité sociale, à l'INSEE et à l'inspection du travail.
 Quiconque donne, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes s'expose à des sanctions pénales pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement.

LE REPRESENTANT LEGAL

LE MANDATAIRE après procuration

AUTRE PERSONNE justifiant d'un statut

nom, prénom/dénomination et adresse : **LA LOI - 51 RUE DES BERNARDINS - B.P. 6597 - 75061 PARIS CEDEX 02/501**

Certifie l'exactitude des renseignements donnés **Paris le 21/06/2010**

Signature : _____

Nombre d'inscriptions : _____

client : 75010011

PATENT